

## Discours CGA (2s) Serge Barcellini, président général du Souvenir Français

Salutations aux autorités et aux personnes présentes

Je commencerai d'abord mon propos en évoquant un acte de profanation qui vient d'être perpétré dans un cimetière allemand en France. Le 15 novembre, 10 tombes de soldats juifs de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale ont été profanées dans le cimetière de Moulin-sous-Touvent dans l'Oise.

Cette profanation s'inscrit dans la longue liste des actes antisémites qui se développent en France depuis les actes de barbarie du Hamas du 7 octobre.

Le Souvenir Français apporte son soutien le plus total au VDK et a proposé, si nécessaire, de participer au financement des rénovations. La profanation dont je viens de me faire l'écho, souligne si besoin était, l'importance que nous devons accorder aux tombes de nos combattants. Qu'ils soient allemands ou français, nos soldats ont accepté que leur destin personnel bascule dans le destin collectif de leur nation. A ce titre ils ont droit à notre reconnaissance.

Et cette reconnaissance s'inscrit pleinement dans la page d'histoire qui la supporte. L'histoire du carré militaire de Mannheim illustre d'abord l'histoire franco-allemande : la guerre de 1870-1871 ; la défaite ; française ; les 450 000 prisonniers de guerre (souvenons-nous Napoléon III mais aussi Sedan et Metz) ; le transfert des prisonniers en Allemagne ; le traité de Francfort ; le paiement rapide par la France des sommes inscrites dans le Traité ; le retour en France des prisonniers de guerre ; et l'inhumation en Allemagne des 11 5000 prisonniers de guerre décédés.

Mais ce carré militaire illustre aussi pleinement l'histoire franco-française : la prise en charge de la mémoire patriotique par les responsables du clergé catholique (le Père Joseph combattant 1870, prisonnier à Strasbourg, créant en 1870 en Allemagne un réseau pour installer dans chaque camp de prisonniers un cimetière) ; Chacun des cimetières créés l'est sur le même modèle (tombes individuelles ; stèle cruciforme ; inscription latine) ; les créations vont se développer en 1871 et 1875 même si le Père Joseph soutenu par l'impératrice d'Allemagne, rentre en France. De retour, le Père Joseph lance une politique comparable de création de tombes et de stèles d'abord en Alsace-Moselle, ensuite dans la France de l'intérieur. Les messes commémoratives, les stèles, les tombes se multiplient. Mais l'association du Père Joseph (l'œuvre des tombes et des prières) est anti-républicaine. Elle est soutenue par le pape alors même que les Républicains déclarent « le cléricalisme, voilà l'ennemi ». A partir de 1880, le gouvernement freine systématiquement l'action du Père Joseph. En 1887, une association républicaine est créée afin d'abord de concurrencer l'œuvre des tombes et ensuite de la remplacer : Le Souvenir Français.

Ici à Mannheim, comme à Dresde, c'est cette histoire française que nous lisons dans ces tombes.

Histoire franco-allemande, histoire française : Le traité de Francfort a prévu que les tombes allemandes en France seraient entretenues par les autorités françaises et vice-versa. Les tombes des prisonniers de guerre français sont donc entretenues par les autorités municipales et les associations allemandes : exemple de 1909, la décoration française attribuée au professeur Blum, président de l'association militaire allemande qui entretient le site de Mannheim.

La rénovation d'aujourd'hui s'inscrit pleinement dans cette longue action mémorielle : une rénovation réalisée à l'initiative du Souvenir Français (le prolongement du Père Joseph) ; un engagement très fort de la municipalité et la direction du cimetière principal ; enfin un mécène à qui nous devons tant, le docteur Heil, un passionné de l'amitié franco-allemande sans qui rien n'aurait été possible.

A ceux qui pensent que l'histoire est inutile dans notre compréhension du temps présent, aux profanateurs, la cérémonie d'aujourd'hui est une exceptionnelle réponse. « A nous le souvenir, à eux l'immortalité ».